

### PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information Sous-direction assistance, conseil et expertise Bureau assistance et conseil

## **EBIOS 2010**

**ETUDE DE CAS: ACCES DISTANT** 

Version du 20 juillet 2011

Les commentaires et suggestions sont encouragés et peuvent être adressés à l'adresse suivante (voir formulaire de recueil de commentaires en fin de guide) :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information Sous-direction assistance, conseil et expertise Bureau assistance et conseil 51 boulevard de La Tour-Maubourg 75700 PARIS 07 SP

ebios@ssi.gouv.fr

## Historique des modifications

Date	Objet de la modification	Statut
20/07/2011	Création du document	Validé

## Table des matières

1	MODUL	E 1 – ÉTUDE DU CONTEXTE	5
	1.1 ACT	IVITE 1.1 – DEFINIR LE CADRE DE LA GESTION DES RISQUES	5
	1.1.1	Identifier les sources de menaces	
	1.2 ACT	IVITE 1.2 – PREPARER LES METRIQUES	6
	1.2.1	Action 1.2.1 – Définir les critères de sécurité et élaborer les échelles de besoins	
	1.2.2	Action 1.2.2 – Elaborer une échelle de niveaux de gravité	
	1.2.3	Action 1.2.3 – Elaborer une échelle de niveaux de vraisemblance	
	1.2.4	Echelle de niveaux de risque	
		IVITE 1.3 – IDENTIFIER LES BIENS	
	1.3.1	Biens essentiels	
	1.3.2	Biens supports	
	1.3.3	Liens entre les biens	
	1.3.4	Mesures de sécurité existantes	8
2	MODUL	E 2 – ÉTUDE DES EVENEMENTS REDOUTES	10
3	MODIII	E 3 – ÉTUDE DES SCENARIOS DE MENACES	12
•			
		SANISATION INTERNE (ORG_INT)	
		GANISATION EXTERNE (ORG_EXT)	
		TEME DE SAUVEGARDE (SYS_SAV)	
		TEME D'ACCES (SYS_ACC)	
		TEME DU PRESTATAIRE (SYS_EXT)	
4	MODUL	E 4 – ÉTUDE DES RISQUES	17
	4.1 ANA	LYSE ET EVALUATION DES RISQUES	17
	4.1.1	R1 : Compromission de données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du	
	système	de sauvegarde	17
	4.1.2	R2 : Compromission des données de l'entreprise liée à une écoute passive sur le re	éseau
	Intranet		
	4.1.3	R3 : Compromission des données de l'entreprise suite à un départ d'un collaborate	
	4.1.4	R4 : Altération des données de l'entreprise liée à un manque de formation du personne	onnel
	interne	21	_
	4.1.5	R5 : Altération des données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du systèn	
	sauvega		
	4.1.6	R6 : Altération des données de l'entreprise liée à une attaque de type Man in The N	ліааіе
	4.1.7	25 P7 : Indiananibilità das dannées de l'antroprise liée à un mangue de formation du	
		R7 : Indisponibilité des données de l'entreprise liée à un manque de formation du el interne	26
	4.1.8	R8 : Indisponibilité des données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du	20
	_	e de sauvegarde	27
	4.1.9	R9 : Indisponibilité des données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du	21
	-	de sauvegarde	20
	4.1.10	R10 : Compromission de la fonction Téléx liée au départ d'un prestataire	∠9 21
	4.1.11	R11: Compromission de la fonction Téléx liée à un défaut d'exploitation du système	
	sauvega	·	
	4.1.12	R12 : Compromission de la fonction Téléx liée à une écoute passive sur le réseau	02
	Intranet	·	
		R13 : Compromission de la fonction Téléx liée à un défaut d'exploitation du systèm	e des
		ires	

		R14 : Altération de la fonction Téléx liée à un manque de maîtrise du prestataire R15 : Altération de la fonction Téléx liée à un défaut d'exploitation du système de	37
		arde	39
		R16 : Altération de la fonction Téléx liée à une attaque de type Man in The Middle	
		R17 : Altération de la fonction Téléx liée à une erreur d'exploitation sur la passerelle	
	Internet	du prestataire	42
	4.1.18	R18 : Indisponibilité de la fonction Télex liée à une surcharge des activités du prestata	iire
	4.1.19	R19 : Indisponibilité de la fonction Télex liée à un défaut d'exploitation du système de	
	sauvega	arde	45
		R20 : Indisponibilité de la fonction Télex liée à une rupture du canal d'accès internet	47
		R21 : Indisponibilité de la fonction Télex liée à un déni de service sur la passerelle du nire	49
		NTIFICATION DES OBJECTIFS DE SECURITE	
		NTIFICATION DES RISQUES RESIDUELS	
5	MODUL	.E 5 – ÉTUDE DES MESURES DE SECURITE	53
	5.1 DEF	FINITION DES MESURES DE SECURITE	53
		ALYSE DES RISQUE RESIDUELS	
		CLARATION D'APPLICABILITE	
		SE EN ŒUVRE DES MESURES DE SECURITE	

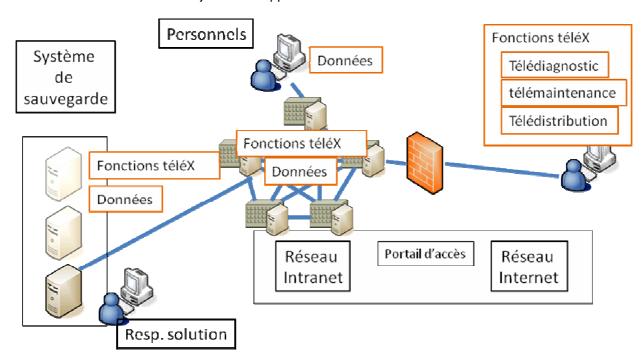
### 1 Module 1 – Étude du contexte

[Exploitation des éléments décrits dans le document de l'ANSSI « Externalisation des systèmes d'information »]

### 1.1 Activité 1.1 – Définir le cadre de la gestion des risques

Service externalisé de maintenance d'une solution de sauvegarde de données par un prestataire extérieur.

- le télédiagnostic : supervision d'équipements réseau et sécurité, diagnostic d'anomalies sur une application, etc.;
- la télémaintenance : réalisation, après le diagnostic, des opérations à distance sur le dispositif ;
- la télédistribution : mise à jour d'une application à distance.



La définition détaillée du cadre de la gestion des risques sera faite avec le logiciel.

### 1.1.1 Identifier les sources de menaces

Types de sources de menaces	Retenu	Exemple
	ou non	
Source humaine interne, malveillante, avec de faibles capacités	Non	
Source humaine interne, malveillante, avec des capacités importantes	Non	
Source humaine interne, malveillante, avec des capacités illimitées	Oui	Administrateur malveillant Technicien du centre de support malveillant
Source humaine externe, malveillante, avec de faibles capacités	Non	
Source humaine externe, malveillante, avec des capacités importantes	Oui	Pirate Concurrent
Source humaine externe, malveillante, avec des capacités illimitées	Non	
Source humaine interne, sans intention de nuire, avec de faibles capacités	Oui	Employé peu sérieux
Source humaine interne, sans intention de nuire, avec	Non	

des capacités importantes		
Source humaine interne, sans intention de nuire, avec des capacités illimitées	Oui	Administrateur peu sérieux Technicien du centre de support peu sérieux
Source humaine externe, sans intention de nuire, avec de faibles capacités	Non	
Source humaine externe, sans intention de nuire, avec des capacités importantes	Non	
Source humaine externe, sans intention de nuire, avec des capacités illimitées	Non	
Code malveillant d'origine inconnue	Non	
Phénomène naturel	Oui	Panne Faille dans l'application
Catastrophe naturelle ou sanitaire	Non	
Activité animale	Non	
Evènement interne	Non	

### 1.2 Activité 1.2 – Préparer les métriques

## 1.2.1 Action 1.2.1 – Définir les critères de sécurité et élaborer les échelles de besoins

Afin d'exprimer les besoins de sécurité, les critères de sécurité retenus sont les suivants :

Critères de sécurité	Définitions
Disponibilité	Propriété d'accessibilité au moment voulu des biens essentiels
Intégrité	Propriété d'exactitude et de complétude des biens essentiels
Confidentialité	Propriété des biens essentiels de n'être accessibles que par utilisateurs autorisés

L'échelle suivante sera utilisée pour exprimer les besoins de sécurité en termes de disponibilité :

Niveau de l'échelle	Description détaillée de l'échelle
Plus de 48h	Le bien essentiel peut être indisponible plus de 48 heures
Entre 24 et 48h	Le bien essentiel doit être disponible dans les 48 heures
Entre 4 et 24h	Le bien essentiel doit être disponible dans les 24 heures
Moins de 4h	Le bien essentiel doit être disponible dans les 4 heures

L'échelle suivante sera utilisée pour exprimer les besoins de sécurité en termes d'intégrité :

Niveau de l'échelle	Description détaillée de l'échelle
Détectable	Le bien essentiel peut ne pas être intègre si l'altération est identifiée
Maîtrisé	Le bien essentiel peut ne pas être intègre, si l'altération est identifiée et l'intégrité du
	bien essentiel retrouvée
Intègre	Le bien essentiel doit être rigoureusement intègre

L'échelle suivante sera utilisée pour exprimer les besoins de sécurité en termes de confidentialité :

Niveau de l'échelle	Description détaillée de l'échelle
Public	Le bien essentiel est public
Limité	Le bien essentiel ne doit être accessible qu'au personnel et aux partenaires
Réservé	Le bien essentiel ne doit être accessible qu'au personnel interne impliqué
Privé	Le bien essentiel ne doit être accessible qu'à des personnes identifiées et ayant le
	besoin d'en connaître

### 1.2.2 Action 1.2.2 – Elaborer une échelle de niveaux de gravité

L'échelle suivante sera utilisée pour estimer la gravité des évènements redoutés et des risques.

Niveau de l'échelle	Description détaillée de l'échelle
---------------------	------------------------------------

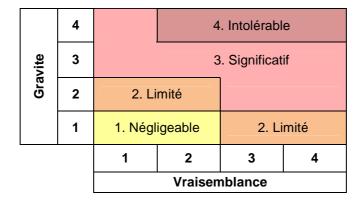
0. Insignifiant	L'évènement redouté n'est pas retenu dans le contexte de cette étude
1. Négligeable	La société surmontera les impacts sans aucune difficulté
2. Limitée	La société surmontera les impacts malgré quelques difficultés
3. Importante	La société surmontera les impacts avec de sérieuses difficultés
4. Critique	La société surmontera les impacts avec de très sérieuses difficultés et sur une très
	longue période

### 1.2.3 Action 1.2.3 – Elaborer une échelle de niveaux de vraisemblance

L'échelle suivante sera utilisée pour estimer la vraisemblance des scénarios de menaces et des risques.

Niveau de l'échelle	Description détaillée de l'échelle
1. Minime	Cela ne devrait pas se (re)produire dans les 3 ans / Besoin des privilèges d'administrateur
2. Significative	Cela pourrait se (re)produire dans les 3 ans / Besoin de connaissances et d'un accès aux utilisateurs
3. Forte	Cela devrait se (re)produire dans l'année / Sans besoin de connaissances et avec un besoin d'accès aux utilisateurs
4. Maximale	Cela va certainement se (re)produire plusieurs fois dans l'année / Sans besoin de connaissances ni d'accès aux utilisateurs

### 1.2.4 Echelle de niveaux de risque



### 1.3 Activité 1.3 – Identifier les biens

#### 1.3.1 Biens essentiels

• Système d'information	Données de l'entreprise
	• Télédiagnostic
<ul> <li>Fonctions externalisées</li> </ul>	• Télémaintenance
externances	•Télédistribution

### 1.3.2 Biens supports

• Système de sauvegarde (SYS_SAV)	Logiciel de sauvegarde     Serveurs de sauvegarde
•Système d'accès (SYS_ACC)	• Réseau intranet

	Passerelle Internet (logiciel et serveur)
	• Réseau internet
	• Réseau du prestataire
• Système du prestataire (SYS_EXT)	• Postes de travail du prestataire (logiciel d'accès distant, logiciel de supervision et PC)
(313_EX1)	Passerelle Internet du prestataire (logiciel et serveur)
Organisation interne	Personnel de l'entreprise
(ORG_INT)	• Administrateurs techniques (réseau et système)
Organisation prestataire (ORG_EXT)	Techniciens du centre de support  Echanges avec l'entreprise

### 1.3.3 Liens entre les biens

Biens essentiels					
	SYS_SAV	SYS_ACC	SYS_EXT	ORG_INT	ORG_EXT
Biens supports					
SI- Données	Х	X		Х	
Fonctions externalisées (télex)	X	Х	X		X

### 1.3.4 Mesures de sécurité existantes

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
1	5.1 Politique de sécurité de l'information	de politique de sécurité de	Il convient qu'un document de politique de sécurité de l'information soit approuvé par la direction, puis publié et diffusé auprès de l'ensemble des salariés et des tiers concernés.	Х	X	Х	ORG_INT ORG_EXT
	6.1 Organisation interne	Engagement de	Il convient d'identifier et de réexaminer régulièrement les exigences en matière d'engagements de confidentialité ou de non-divulgation, conformément aux besoins de l'organisme.	Х	Х		ORG_EXT
3	6.2 Tiers	6.2.3 La sécurité dans les accords conclus avec des tiers	Il convient que les accords conclus avec des tiers qui portent sur l'accès, le traitement, la communication ou la gestion de l'information, ou des moyens de traitement de l'information de l'organisme, ou qui portent sur l'ajout de produits ou de services aux moyens de traitement de l'information, couvrent l'ensemble des exigences applicables en matière de sécurité.	Х	х	х	ORG_EXT
	nar iin tiare	réexamen des	Il convient que les services, rapports et enregistrements fournis par les tiers soient régulièrement contrôlés et réexaminés, et que des audits soient régulièrement réalisés.		Х		ORG_EXT
5		Dimensionneme	Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des projections sur les dimensionnements futurs pour assurer les performances requises pour le système.	Х			SYS_ACC SYS_EXT
5	10.4 Protection contre les codes		Il convient de mettre en œuvre des mesures de détection, de prévention et de récupération pour se protéger des	Х	Х	Х	SYS_EXT

	malveillants		codes malveillants ainsi que des procédures appropriées de sensibilisation des utilisateurs.				
7	10.5 Sauvegarde	Sauvegarde des	Il convient de réaliser des copies de sauvegarde des informations et logiciels et de les soumettre régulièrement à essai conformément à la politique de sauvegarde convenue.	Х	Х	х	SYS_SAV SYS_EXT
8	10.6 Gestion de la sécurité des réseaux	10.6.2Sécurité de services réseaux	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	Х	X		SYS_ACC ORG_EXT
9		mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			Х	SYS_SAV SYS_ACC
10	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de l'activité	continuité de l'activité du prestataire	Le prestataire doit fournir les garanties de continuité de l'activité au travers d'un plan de continuité de l'activité. Ce PCA doit prendre en compte les exigences en matière de sécurité de l'information, les évènements pouvant être à l'origine d'interruption des processus métier, les mesures de restauration et de maintien de la disponibilité du système d'information, ainsi que la mise à l'essai dudit plan de continuité de l'activité.	х		x	SYS_EXT ORG_EXT
11	15.2 Conformité avec les politiques et normes de sécurité et conformité technique	vérification de la	Il convient de vérifier régulièrement la conformité des systèmes d'information avec les normes relatives à la mise en œuvre de la sécurité.			Х	ORG_EXT

## 2 Module 2 - Étude des évènements redoutés

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité
Donné	ées de l'entreprise				
ER1	Divulgation des données de l'entreprise	Privé	Pirate  Concurrent  Technicien du centre de support	<ul> <li>Perte de notoriété</li> <li>Perte d'avance concurrentielle</li> <li>Action en justice à l'encontre de la société</li> </ul>	4. Critique
ER2	Altération des données de l'entreprise	Intègre	Pirate  Concurrent  Technicien du centre de support	<ul> <li>Perte de crédibilité</li> <li>Dépenses imprévues</li> <li>Perte de mémoire de l'entreprise ou de savoir-faire</li> <li>Perte de confiance vis-à-vis des collaborateurs internes</li> <li>Impossibilité de remplir les obligations légales</li> </ul>	3. Importante
ER3	Indisponibilités des données de l'entreprise	Entre 4h et 24h	Pirate  Concurrent  Administrateur	Impossibilité d'assurer ou de fournir un service     Perte de confiance vis-à-vis des collaborateurs internes	2. Limitée
Foncti	on Téléx				
ER4	Compromission de la fonction Téléx	Privée	Technicien du centre de support	Mise en péril du système d'information     Perte de confiance vis-à-vis des clients     Impossibilité d'assurer ou de fournir un des services de la fonction Téléx	3. Importante
ER5	Altération de la fonction Téléx	Intègre	Perte de données      Technicien du centre de support      Mise en péril du système d'information      Perte de données      Impossibilité d'assurer ou de fournir un des services de la fonction Téléx		3. Importante
ER6	Indisponibilités de la fonction Téléx	Moins de 4 heures	Technicien du centre de support Panne	Perte de données     Impossibilité d'assurer ou de fournir un service	2. Limitée

L'importance relative des évènements redoutés précédemment analysés est évaluée à l'aide du tableau suivant :

Gravité	Evénements redoutés
4. Critique	ER1 : Divulgation des données de l'entreprise
3. Importante	ER2 : Altération des données de l'entreprise     ER4 : Compromission de la fonction Téléx     ER5 : Altération de la fonction Téléx
2. Limitée	ER3 : Indisponibilités des données de l'entreprise     ER6 : Indisponibilités de la fonction Téléx
1. Négligeable	• /
0. Insignifiant	• /

## 3 Module 3 – Étude des scénarios de menaces

### 3.1 Organisation Interne (ORG\_INT)

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Organisation Interne (ORG_INT)	Menace sur l'organisation interne causant une indisponibilité	D	Administrateur technique interne	• M21. PER-DEP (D, I) Surcharge des capacités d'une personne	tharge des capacités e personne  • Manque de formation du personnel interne  • Perturbation des conditions de travail  • Mauvaise utilisation des compétences	3. Forte
	Menace sur l'organisation interne causant une altération	I	Technicien du centre de support	• M21. PER-DEP (D, I) Surcharge des capacités d'une personne		3. Forte
	Menace sur l'organisation interne causant une compromission	С	Administrateur	M24. PER-PTE (D, C)     Départ d'une personne	Départ d'une personne	2. Significative

Menace	Vulnérabilités	Pré-requis	Vraisemblance
Surcharge des activités	Ressources insuffisantes pour réaliser les activités	Ressources allouées par le prestataire insuffisantes	3. Forte
Mauvaise utilisation des compétences	Personnels responsables de ces dispositifs non conscients des problèmes de sécurité ou mal formés     Compétences inappropriées		3. Forte
Perturbation des conditions de travail	Personnels responsables de ces dispositifs non conscients des problèmes de sécurité ou mal formés		2. Significative
Manque de formation du personnel interne	Compétences inappropriées		2. Significative
Départ d'une personne	• Faible loyauté vis-à-vis de l'organisme		2. Significative

### 3.2 Organisation Externe (ORG\_EXT)

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Organisation Externe (ORG_EXT)	Menace sur l'organisation externe causant une indisponibilité	D	Technicien du centre de support	M21. PER-DEP (D,I)     Surcharge des capacités d'une personne	Surcharge des activités	3. Forte
	Menace sur l'organisation externe causant une altération	I	Technicien du centre de support	M21. PER-DEP (D,I)     Surcharge des capacités d'une personne	<ul> <li>Perturbation des conditions de travail</li> <li>Mauvaise utilisation des compétences</li> <li>Manque de maîtrise du prestataire</li> </ul>	3. Forte
	Menace sur l'organisation externe causant une compromission	С	Technicien du centre de support	M24. PER-PTE (D, C)     Départ d'une personne	Départ d'un prestataire	3. Forte

Menace	Vulnérabilités	Pré-requis	Vraisemblance

Surcharge des activités	Ressources insuffisantes pour réaliser les activités	Ressources allouées par le prestataire insuffisantes	3. Forte
Mauvaise utilisation des compétences	<ul> <li>Personnels responsables de ces dispositifs non conscients des problèmes de sécurité ou mal formés</li> <li>Compétences inappropriées</li> </ul>		3. Forte
Perturbation des conditions de travail	Personnels responsables de ces dispositifs non conscients des problèmes de sécurité ou mal formés		2. Significative
Manque de maîtrise du prestataire	Compétences inappropriées		2. Significative
Départ d'un prestataire	Privilèges élevés sur les logiciels d'accès distant	• Turn-over élevé	3. Forte

## 3.3 Système de sauvegarde (SYS\_SAV)

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système de sauvegarde (SYS_SAV)	Menace sur le système de sauvegarde causant une indisponibilité	D	Pirate     Concurrent	M11. LOG-MOD (D, I, C) Modification d'un logiciel	Défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Significatif
	Menace sur le système de sauvegarde causant une altération	I	Pirate Concurrent Technicien du centre de support	M7. LOG-USG(D, I, C) Détournement de l'usage prévu d'un logiciel  M11. LOG-MOD (D, I, C) Modification d'un logiciel	Suppression de données, fichiers, de traces     Défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Significatif
	Menace sur le système de sauvegarde causant une compromission	С	Pirate     Concurrent     Technicien du centre de support	M7. LOG-USG(D, I, C) Détournement de l'usage prévu d'un logiciel  M11. LOG-MOD (D, I, C) Modification d'un logiciel	<ul> <li>Collecte de données</li> <li>Défaut d'exploitation du système de sauvegarde</li> </ul>	2. Significatif

Menace	Vulnérabilités	Pré-requis	Vraisemblance
Défaut d'exploitation du système de sauvegarde	Liaison établie de façon permanente avec l'extérieur     Systèmes d'exploitation des dispositifs non tenus à jour	Accès logique au logiciel	2. Significatif
Suppression de données, fichiers, de traces	Mots de passe par défaut (connus dans le monde entier) ou faibles     Absence de traçabilité des actions	Connaissance du logiciel     Accès logique au logiciel	2. Significatif
Collecte de données	Liaison établie de façon permanente avec l'extérieur      Mots de passe par défaut (connus dans le monde entier) ou faibles      Absence de traçabilité des actions      Présence de failles dans les interfaces d'accès (porte ou accès dérobés)	• Accès logique au logiciel	1. Minime

## 3.4 Système d'accès (SYS\_ACC)

indisponibilité

Bien Support	Scénario menace	de	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système d'accès (SYS_ACC)	Menace système	sur le d'accès	D	• Pirate	• M13. RSX-USG (D, I) Attaque du milieu sur un	Attaque de type     Man in the Middle	4. Maximale
	causant	une		Concurrent	canal informatique ou de	sur le réseau	

		• Panne de réseau	téléphonie  • M15. RSX-DEP (D) Saturation d'un canal informatique ou de téléphonie	internet  • Déni de service sur la passerelle internet  • Réseau Intranet congestionné  • Rupture du canal d'accès internet	
Menace sur le système d'accès causant une altération	I	Pirate Concurrent Technicien du centre de support	M13. RSX-USG (D, I)     Attaque du milieu sur un canal informatique ou de téléphonie	Attaque de type Man in the Middle	2. Significatif
Menace sur le système d'accès causant une compromission	С	Pirate  Concurrent  Technicien du centre de support	M14. RSX-ESP (C) Ecoute passive d'un canal informatique ou de téléphonie	Acquisition de données par écoute sur le réseau Intranet	2. Significatif

Menace	Vulnérabilités	Pré-requis	Vraisemblance
Attaque de type Man in the Middle	<ul> <li>Interconnexion de systèmes sécurisés de confiance à des systèmes de niveau faible (internet par exemple)</li> <li>Routage altérable</li> </ul>	• Accès à la table de routage	2. Significatif
Déni de service (sur la passerelle internet)	<ul> <li>Interconnexion de systèmes sécurisés de confiance à des systèmes de niveau faible (internet par exemple)</li> <li>Dimensionnement insuffisant de la passerelle internet</li> </ul>	Connaissance de l'existence et de la localisation de la passerelle internet	2. Significatif
Acquisition de données par écoute sur le réseau intranet	<ul><li>Réseau perméable</li><li>Données transmises interprétables</li></ul>	Accès physique et/ou logique au réseau intranet	2. Significatif
Réseau intranet congestionné	Dimensionnement insuffisant du réseau Intranet	Intégration d'un élément légitime ou non sur le réseau Intranet	4. Maximale
Rupture du canal d'accès internet	Point d'accès internet unique		4. Maximale

## 3.5 Système du prestataire (SYS\_EXT)

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système du prestataire (SYS_EXT)	Menace sur le système du prestataire causant une indisponibilité	D	Pirate Concurrent Technicien du centre de support	M7 LOG-USG (D, I, C)     Détournement de l'usage     prévu d'un logiciel      M11. LOG-MOD (D, I, C)     Modification d'un logiciel      M13. RSX-USG (D, I)     Attaque du milieu sur un     canal informatique ou de     téléphonie      M15. RSX-DEP (D)     Saturation d'un canal     informatique ou de     téléphonie	Déni de service sur la passerelle internet du prestataire     Réseau du prestataire congestionné     Rupture du canal d'accès internet     Perte ou effacement des données	4. Maximale
	Menace sur le système du prestataire causant une altération	I	Pirate     Concurrent     Technicien du centre de support	M7 LOG-USG (D, I, C)     Détournement de l'usage     prévu d'un logiciel      M11. LOG-MOD (D, I, C)     Modification d'un logiciel	Modification des traces, des données     Erreur d'exploitation sur la passerelle internet du prestataire	3. Forte
	Menace sur le système du prestataire causant une compromission	С	Pirate  Concurrent  Technicien du centre de support	M7 LOG-USG (D, I, C)     Détournement de l'usage     prévu d'un logiciel      M11. LOG-MOD (D, I, C)     Modification d'un logiciel	Collecte des données sur les PC des prestataires      Défaut d'exploitation du système du prestataire (poste	3. Forte

Menace	Vulnérabilités	Pré-requis	Vraisemblance
Déni de service sur la passerelle internet du prestataire	<ul> <li>Présence de failles dans les interfaces d'accès</li> <li>Systèmes d'exploitation des dispositifs non tenus à jour</li> </ul>	Connaissance de l'existence de la passerelle	3. Forte
Perte ou effacement des données	<ul> <li>Personnels responsables de ces dispositifs non conscients des problèmes de sécurité ou mal formés</li> </ul>	Accès logique aux logiciels	3. Forte
Modification des traces, des données	Absence de traçabilité des actions	Accès logique aux logiciels     Connaissance de l'existence des logiciels d'accès distant et de supervision	2. Significative
Erreur d'exploitation sur la passerelle internet du prestataire	Personnels responsables de ces dispositifs non conscients des problèmes de sécurité ou mal formés	Accès logique à la passerelle internet	3. Forte
Collecte des données	<ul> <li>Présence de failles dans les interfaces d'accès</li> <li>Mots de passe par défaut (connus dans le monde entier) ou faibles</li> </ul>	Accès logique aux logiciels, à la passerelle internet du prestataire	2. Significative
Défaut d'exploitation des postes de travail du prestataire et de la passerelle internet du prestataire	<ul> <li>Personnels responsables de ces dispositifs non conscients des problèmes de sécurité ou mal formés</li> <li>Systèmes d'exploitation des dispositifs non tenus à jour</li> </ul>	Accès logique aux postes de travail et à la passerelle internet	3. Forte
Réseau du prestataire congestionné	Dimensionnement insuffisant du réseau Intranet	Intégration d'un élément légitime ou non sur le réseau Intranet	4. Maximale
Rupture du canal d'accès internet	Point d'accès internet unique		4. Maximale

L'importance relative des scénarios de menaces précédemment analysés est évaluée de la façon suivante :

Vraisemblance	Scénarios de menaces
4. Maximale	Menace sur le système d'accès causant une indisponibilité
4. Maximale	Menace sur le système du prestataire causant une indisponibilité
	Menace sur l'organisation interne causant une indisponibilité
	Menace sur l'organisation interne causant une altération
	Menace sur l'organisation externe causant une indisponibilité
3. Forte	Menace sur l'organisation externe causant une altération
	Menace sur l'organisation externe causant une compromission
	Menace sur le système du prestataire causant une compromission
	Menace sur le système du prestataire causant une altération
	Menace sur le système de sauvegarde causant une indisponibilité
	Menace sur le système de sauvegarde causant une altération
2. Significative	Menace sur le système de sauvegarde causant une compromission
2. Significative	Menace sur le système d'accès causant une altération
	Menace sur le système d'accès causant une compromission
	Menace sur l'organisation interne causant une compromission
1. Minime	

### 4 Module 4 - Étude des risques

### 4.1 Analyse et évaluation des risques

# 4.1.1 R1 : Compromission de données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde

N°	Evènement Redouté	Besoin Sources de menaces		Impacts	Gravité		
Donne	Données de l'entreprise						
			• Pirate	Perte de notoriété			
ER1	FR1 Divulgation des	Privé	Concurrent	Perte d'avance concurrentielle	4. Critique		
	données de l'entreprise		Technicien du centre de support	Action en justice à l'encontre de la société	,		

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système de sauvegarde (SYS_SAV)	Menace sur le système de sauvegarde causant une compromission	С	Pirate     Concurrent     Technicien du centre de support	M7. LOG-USG(D, I, C) Détournement de l'usage prévu d'un logiciel  M11. LOG-MOD (D, I, C) Modification d'un logiciel	<ul> <li>Collecte de données</li> <li>Défaut d'exploitation du système de sauvegarde</li> </ul>	2. Significative

Niveau de risque 1. Négligeable		2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
6		Sauvegarde des informations	Il convient de réaliser des copies de sauvegarde des informations et logiciels et de les soumettre régulièrement à essai conformément à la politique de sauvegarde convenue.	Х	Х	Х	SYS_SAV
8	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			Х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation		Il convient que les procédures d'exploitation soient documentées, tenues à jour et disponibles pour tous les utilisateurs concernés.	Х	Х	Х	SYS_SAV
2	10.10 Surveillance	l'exploitation du	Il convient d'établir des procédures permettant de surveiller l'utilisation des moyens de traitement de l'information et de réexaminer périodiquement les résultats des activités de surveillance.	Х	Х	Х	SYS_SAV
3	10.10 Surveillance	informations	Il convient de protéger les équipements de journalisation et les informations journalisées contre le sabotage et les accès non autorisés.	X	Х		SYS_SAV
4	10.10 Surveillance		Il convient de journaliser les activités de l'administrateur système et de l'opérateur système.	X	Х		SYS_SAV
5	incidents liés à la	Responsahilités	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			Х	SYS_SAV

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable	
------------------	----------------	-----------	-----------------	----------------	--

Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.2 R2 : Compromission des données de l'entreprise liée à une écoute passive sur le réseau Intranet

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité	
Donné	Données de l'entreprise					
			• Pirate	Perte de notoriété		
ER1	Divulgation des	Privé	Concurrent	Perte d'avance concurrentielle	4. Critique	
	données de l'entreprise		Technicien du centre de support	Action en justice à l'encontre de la société		

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système d'accès (SYS_ACC)	Menace sur le système d'accès causant une compromission	С	Pirate     Concurrent     Technicien du centre de support	M14. RSX-ESP (C) Ecoute passive d'un canal informatique ou de téléphonie	Acquisition de données par écoute sur le réseau Intranet	2. Significatif

Niveau de risque 1. Négligeable		2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

#### Mesures de sécurité existantes :

	Mesules de seculid	o oxiolariloo .					
N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	10.3 Planification et acceptation du système	Dimensionneme nt	Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des projections sur les dimensionnements futurs pour assurer les performances requises pour le système.	Х			SYS_ACC SYS_EXT
7	isecurite des reseaux	10.6.2Sécurité de services réseaux	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	Х	Х		SYS_ACC ORG_EXT
8	l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			Х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

### Mesures de sécurité complémentaires :

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	10.10 Surveillance	l'exploitation du	Il convient d'établir des procédures permettant de surveiller l'utilisation des moyens de traitement de l'information et de réexaminer périodiquement les résultats des activités de surveillance.	Х	Х	Х	SYS_ACC
	10.10 Surveillance	informations	Il convient de protéger les équipements de journalisation et les informations journalisées contre le sabotage et les accès non autorisés.	х	Х		SYS_ACC
	10.10 Surveillance		Il convient de journaliser les activités de l'administrateur système et de l'opérateur système.	Х	Х		SYS_ACC
	11.4 Contrôle d'accès au réseau		Il convient d'utiliser des méthodes d'authentification appropriées pour contrôler l'accès d'utilisateurs distants.	х	х		SYS_ACC
	11.4 Contrôle d'accès au réseau	matérials on	lmateriels comme un moven d'authentitication des l	Х	х		SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.3 R3 : Compromission des données de l'entreprise suite à un départ d'un collaborateur

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces Impacts		Gravité					
Donné	Données de l'entreprise									
ER1	Divulgation des données de l'entreprise	Privé	Pirate     Concurrent     Technicien du centre de	<ul> <li>Perte de notoriété</li> <li>Perte d'avance concurrentielle</li> <li>Action en justice à l'encontre de la</li> </ul>	4. Critique					
	dofffiees de l'effireprise		Technicien du centre de support	Action en justice à l'encontre de la société						

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Organisation Interne (ORG_INT)	Menace sur l'organisation interne causant une compromission	С	Administrateur	M24. PER-PTE (D, C)     Départ d'une personne	Départ d'une personne	2. Significative

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
------------------	----------------	-----------	-----------------	----------------

Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	5.1 Politique de sécurité de l'information	de politique de sécurité de	Il convient qu'un document de politique de sécurité de l'information soit approuvé par la direction, puis publié et diffusé auprès de l'ensemble des salariés et des tiers concernés.	Х	х	Х	ORG_INT ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable	
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée 3. Importante		4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale	

### Mesures de sécurité complémentaires :

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
1	8.2 Pendant la durée du contrat	qualification et formations en matière de sécurité de	suivent une formation adaptée sur la sensibilisation et reçoivent régulièrement les mises à jour des politiques et procédures de l'organisme partinentes pour leurs	X	х		ORG_INT
'	10.1 Procedures et responsabilités liées	d'exploitation	Il convient que les procédures d'exploitation soient documentées, tenues à jour et disponibles pour tous les utilisateurs concernés.		х	Х	SYS_SAV ORG_INT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.4 R4 : Altération des données de l'entreprise liée à un manque de formation du personnel interne

N°	Evènement Redouté Besoin		Sources de menaces	Impacts	Gravité
Donné	ées de l'entreprise				

ER2	Altération des données	Intègre	<ul> <li>Pirate</li> <li>Concurrent</li> <li>Employé du prestataire peu sérieux</li> <li>Employé peu sérieux</li> <li>Hébergeur/Faille dans l'application</li> </ul>	<ul> <li>Perte de crédibilité</li> <li>Dépenses imprévues</li> <li>Perte de mémoire de l'entreprise ou de savoir-faire</li> <li>Perte de confiance vis-à-vis des collaborateurs internes</li> <li>Impossibilité de remplir les</li> </ul>	3. Importante
			l'application	<ul> <li>Impossibilité de remplir les obligations légales</li> </ul>	

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Organisation Interne (ORG_INT)	Menace sur l'organisation interne causant une altération	I	Technicien du centre de support	• M21. PER-DEP (D, I) Surcharge des capacités d'une personne	<ul> <li>Perturbation des conditions de travail</li> <li>Mauvaise utilisation des compétences</li> <li>Manque de formation du personnel interne</li> </ul>	3. Forte

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité 3. Significatif		4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	5.1 Politique de sécurité de	de politique de	Il convient qu'un document de politique de sécurité de l'information soit approuvé par la direction, puis publié et	Y	Х	Х	ORG_INT
	l'information	securite de	diffusé auprès de l'ensemble des salariés et des tiers concernés.	^	^	^	ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

### Mesures de sécurité complémentaires :

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
1 1	8.2 Pendant la durée du contrat	qualification et formations en matière de sécurité de	Inrocédurae de l'organisme partinentes pour leurs l	x	х		ORG_INT
_	ia i exhinitation	d'evoloitation	II convient que les procédures d'exploitation soient documentées, tenues à jour et disponibles pour tous les utilisateurs concernés.		Х	Х	ORG_INT
	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	10.1.2 Gestion des modifications	Il convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information	Х	х		ORG_INT

Niveau de risque	au de risque 1. Négligeable		3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.5 R5 : Altération des données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité			
Donne	Données de l'entreprise							
ER2	Altération des données	Intègre	Pirate  Concurrent  Employé du prestataire peu sérieux  Employé peu sérieux  Hébergeur/Faille dans l'application	<ul> <li>Perte de crédibilité</li> <li>Dépenses imprévues</li> <li>Perte de mémoire de l'entreprise ou de savoir-faire</li> <li>Perte de confiance vis-à-vis des collaborateurs internes</li> <li>Impossibilité de remplir les obligations légales</li> </ul>	3. Importante			

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système de sauvegarde (SYS_SAV)	Menace sur le système de sauvegarde causant une altération	-	Pirate     Concurrent     Technicien du centre de support	M7. LOG-USG(D, I, C)     Détournement de l'usage     prévu d'un logiciel      M11. LOG-MOD (D, I, C)     Modification d'un logiciel	Suppression de données, fichiers, de traces     Défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Significative

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
6		Sauvegarde des informations	Il convient de réaliser des copies de sauvegarde des informations et logiciels et de les soumettre régulièrement à essai conformément à la politique de sauvegarde convenue.	х	Х	Х	SYS_SAV
8	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			Х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée 3. Importante 4. Criti		4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	responsabilites liees		Il convient que les procédures d'exploitation soient documentées, tenues à jour et disponibles pour tous les utilisateurs concernés.	Х	х	x	SYS_SAV ORG_INT
	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	10.1.2 Gestion des modifications	Il convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information	Х	х		ORG_INT
3	10.10 Surveillance	informations journalisées	et les informations journalisées contre le sabotage et les accès non autorisés.	Х	х		SYS_SAV SYS_ACC
	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	des	II convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information	Х	х		ORG_INT

Niveau de risque	Niveau de risque 1. Négligeable		3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.6 R6 : Altération des données de l'entreprise liée à une attaque de type Man in The Middle

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité			
Donné	Données de l'entreprise							
ER2	Altération des données	Intègre	Pirate  Concurrent  Employé du prestataire peu sérieux  Employé peu sérieux  Hébergeur/Faille dans l'application	<ul> <li>Perte de crédibilité</li> <li>Dépenses imprévues</li> <li>Perte de mémoire de l'entreprise ou de savoir-faire</li> <li>Perte de confiance vis-à-vis des collaborateurs internes</li> <li>Impossibilité de remplir les obligations légales</li> </ul>	3. Importante			

Bien Support	Scénario menace	de	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système d'accès (SYS_ACC)	Menace système causant altération	sur le d'accès une	ı	Pirate Concurrent Technicien du centre de support	M13. RSX-USG (D, I)     Attaque du milieu sur un canal informatique ou de téléphonie	Attaque de type Man in the Middle	2. Significatif

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable	
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale	

### Mesures de sécurité existantes :

	Modalod ad dodalit						
N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	10.3 Planification et acceptation du système	Dimensionneme	Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des projections sur les dimensionnements futurs pour assurer les performances requises pour le système.	Х			SYS_ACC SYS_EXT
7	isecurite des reseaux	10.6.2Sécurité de services réseaux	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	Х	Х		SYS_ACC ORG_EXT
8	l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable	
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale	

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
2	10.10 Surveillance	l'exploitation du	Il convient d'établir des procédures permettant de surveiller l'utilisation des moyens de traitement de l'information et de réexaminer périodiquement les résultats des activités de surveillance.	Х	Х	Х	SYS_SAV SYS_ACC
	11.4 Contrôle d'accès au réseau		Il convient d'utiliser des méthodes d'authentification appropriées pour contrôler l'accès d'utilisateurs distants.	X	x		SYS_ACC
	11.4 Contrôle		lmateriels comme un moven d'authentitication des l	Х	Х		SYS_ACC
	11.4 Contrôle d'accès au réseau	11.4.7 Contrôle du routage réseau	S'assurer que l'organisation mette en œuvre des mesures de routage des réseaux afin d'éviter que les connexions réseau et les flux d'informations ne portent atteinte à la politique de contrôle d'accès des applications de gestion.	х	х		SYS_ACC
		11.4.6 Mesure relative à la connexion réseau	Pour les réseaux partagés, en particulier les réseaux qui s'étendent au-delà des limites de l'organisme, il convient de restreindre la capacité de connexion réseau des utilisateurs, conformément à la politique de contrôle d'accès et les exigences relatives aux applications de gestion.				SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable 2. Limitée		3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.7 R7 : Indisponibilité des données de l'entreprise liée à un manque de formation du personnel interne

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité		
Donné	Données de l'entreprise						
ER3	Indisponibilités des données de l'entreprise	Entre 4h et 24h	Pirate     Concurrent     Administrateur	Impossibilité d'assurer ou de fournir un service     Perte de confiance vis-à-vis des collaborateurs internes	2. Limitée		

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Organisation Interne (ORG_INT)	Menace sur l'organisation interne causant une indisponibilité	D	Administrateur technique interne	• M21. PER-DEP (D, I) Surcharge des capacités d'une personne	Surcharge des activités     Mauvaise utilisation des compétences     Manque de formation du personnel interne	3. Forte

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	securite de	de politique de sécurité de	Il convient qu'un document de politique de sécurité de l'information soit approuvé par la direction, puis publié et diffusé auprès de l'ensemble des salariés et des tiers concernés.	Х	х	Х	ORG_INT ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable	
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée 3. Importante 4. Cr		4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale	

### Mesures de sécurité complémentaires :

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
5	incidents liés à la	13.2.1 Responsabilités et procédures	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			Х	SYS_SAV
	8.2 Pendant la durée du contrat	qualification et formations en matière de sécurité de	lracolvant ràquiliàrament les mises à lour des nolitiques et l	^	х		ORG_INT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.8 R8 : Indisponibilité des données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité
Donné	ées de l'entreprise				

ER3	Indisponibilités des données de l'entreprise	Entre 4h et 24h	Pirate     Concurrent     Administrateur	Impossibilité d'assurer ou de fournir un service      Perte de confiance vis-à-vis des collaborateurs internes	2. Limitée
-----	---	--------------------	--	--	------------

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système de sauvegarde (SYS_SAV)	Menace sur le système de sauvegarde causant une indisponibilité	D	Pirate     Concurrent	M11. LOG-MOD (D, I, C) Modification d'un logiciel	Défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Significative

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
6	<u> </u>	informations	Il convient de réaliser des copies de sauvegarde des informations et logiciels et de les soumettre régulièrement à essai conformément à la politique de sauvegarde convenue.	Х	Х	Х	SYS_SAV
8	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			Х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
1	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	dos	Il convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information	Х	Х		ORG_INT
2	incidents liés à la	13.2.1 Responsabilités et procédures	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			Х	SYS_SAV

3	11.4 Contrôle d'accès au réseau		Il convient d'utiliser des méthodes d'authentification appropriées pour contrôler l'accès d'utilisateurs distants.	X	x	SYS_ACC
4	11.4 Contrôle d'accès au réseau	metériale	Il convient de considérer l'identification automatique de matériels comme un moyen d'authentification des connexions à partir de lieux et matériels spécifiques	Х	х	SYS_ACC
5	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	10.1.2 Gestion des modifications	II convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information	Х	Х	ORG_INT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.9 R9 : Indisponibilité des données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité			
Donné	Données de l'entreprise							
ER3	Indisponibilités des données de l'entreprise	Entre 4h et 24h	Pirate     Concurrent     Administrateur	Impossibilité d'assurer ou de fournir un service     Perte de confiance vis-à-vis des collaborateurs internes	2. Limitée			

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système d'accès (SYS_ACC)	Menace sur le système d'accès causant une indisponibilité	D	<ul><li> Pirate</li><li> Concurrent</li><li> Panne de réseau</li></ul>	M13. RSX-USG (D, I)     Attaque du milieu sur un canal informatique ou de téléphonie      M15. RSX-DEP (D)     Saturation d'un canal informatique ou de téléphonie	Attaque de type     Man in the Middle     sur le réseau     internet     Déni de service sur     la passerelle     internet     Réseau Intranet     congestionné     Rupture du canal     d'accès internet	4. Maximale

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable		
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique		
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale		

#### Mesures de sécurité existantes :

Ν	° Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
5	10.3 Planification e		Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des	v			SYS_ACC
	système		projections sur les dimensionnements futurs pour assurer	^			SYS_EXT

			les performances requises pour le système.			
7	10.6 Gestion de la sécurité des réseaux	10.6.2Sécurité de services réseaux	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	х		SYS_ACC ORG_EXT
8	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.		х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité 3. Significatif 4. In		4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	11.4 Contrôle d'accès au réseau	11.4.7 Contrôle du routage réseau	S'assurer que l'organisation mette en œuvre des mesures de routage des réseaux afin d'éviter que les connexions réseau et les flux d'informations ne portent atteinte à la politique de contrôle d'accès des applications de gestion.	x	x		SYS_ACC
	d'accès au réseau	11.4.6 Mesure relative à la connexion réseau	Pour les réseaux partagés, en particulier les réseaux qui s'étendent au-delà des limites de l'organisme, il convient de restreindre la capacité de connexion réseau des utilisateurs, conformément à la politique de contrôle d'accès et les exigences relatives aux applications de gestion.	х	х		SYS_ACC
	10.3 Planification et acceptation du système	Dimensionneme nt	Les ressources doivent correspondre aux besoins. Il est nécessaire de faire des projections et des tests de performance pour connaître les limites du système et pouvoir anticiper toute surcharge.	x			SYS_ACC
5	incidents liés à la	13.2.1 Responsabilités	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			Х	SYS_SAV

Niveau de risque			3. Significatif	4. Intolérable
Gravité			e 2. Limitée 3. Importante 4. Critiqu	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.10 R10 : Compromission de la fonction Téléx liée au départ d'un prestataire

N°	Evènement Redouté Besoin		Sources de menaces	Impacts	Gravité						
Donné	Données de l'entreprise										
ER4	Compromission de la fonction Téléx	Privée	Technicien du centre de support	<ul> <li>Mise en péril du système d'information</li> <li>Perte de confiance vis-à-vis des clients</li> <li>Impossibilité d'assurer ou de fournir un des services de la fonction Téléx</li> </ul>	3. Importante						

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Organisation Externe (ORG_EXT)	Menace sur l'organisation externe causant une compromission	С	• Technicien du centre de support	• M24. PER-PTE (D, C) Départ d'une personne	Départ d'un prestataire	3. Forte

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité 3. Significatif		4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

#### Mesures de sécurité existantes :

	Mesules de seculio	o oxiotaritoo .					
N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	p.1 Polluque de sécurité de	de politique de	Il convient qu'un document de politique de sécurité de l'information soit approuvé par la direction, puis publié et diffusé auprès de l'ensemble des salariés et des tiers concernés.	Х	х	х	ORG_INT ORG_EXT
2	6.1 Organisation	6.1.5 Engagement de confidentialité	Il convient d'identifier et de réexaminer régulièrement les exigences en matière d'engagements de confidentialité ou de non-divulgation, conformément aux besoins de 'organisme.	Х	х		ORG_EXT
3	6.2 Tiers	dans les accords	Il convient que les accords conclus avec des tiers qui portent sur l'accès, le traitement, la communication ou la gestion de l'information, ou des moyens de traitement de l'information de l'organisme, ou qui portent sur l'ajout de produits ou de services aux moyens de traitement de l'information, couvrent l'ensemble des exigences applicables en matière de sécurité.	Х	х	х	ORG_EXT
4	10.2 Gestion de la prestation de service par un tiers	10.2.2 Surveillance et réexamen des services tiers	Il convient que les services, rapports et enregistrements fournis par les tiers soient régulièrement contrôlés et réexaminés, et que des audits soient régulièrement réalisés.		х		ORG_EXT
8	10.6 Gestion de la sécurité des réseaux	réseaux	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	Х	х		SYS_ACC ORG_EXT
	l'information en	continuité de	Le prestataire doit fournir les garanties de continuité de l'activité au travers d'un plan de continuité de l'activité. Ce PCA doit prendre en compte les exigences en matière de sécurité de l'information, les évènements pouvant être à l'origine d'interruption des processus métier, les mesures	х		х	SYS_EXT ORG_EXT

			de restauration et de maintien de la disponibilité du système d'information, ainsi que la mise à l'essai dudit plan de continuité de l'activité.			
11	15.2 Conformité avec les politiques et normes de sécurité et conformité technique	15.2.2 vérification de la conformité technique	Il convient de vérifier régulièrement la conformité des systèmes d'information avec les normes relatives à la mise en œuvre de la sécurité.		X	ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

### Mesures de sécurité complémentaires :

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
5	incidents liés à la	13.2.1 Responsabilités	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			Х	SYS_SAV
	modification de		Il convient que les responsabilités relatives aux fins ou aux modifications de contrats soient clairement définies et attribuées.	х	х		ORG_EXT
	modification de	8.3.3 Retrait des droits	Les droits d'accès de tout utilisateur ou administrateur aux données et aux logiciels doivent être supprimés en fin de contrat ou doivent être modifiés en cas de changement de contrat ou de responsabilités.	х			ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.11 R11: Compromission de la fonction Téléx liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité			
Données de l'entreprise								
ER4	Compromission de la fonction Téléx	Privée	Technicien du centre de support	<ul> <li>Mise en péril du système d'information</li> <li>Perte de confiance vis-à-vis des clients</li> <li>Impossibilité d'assurer ou de fournir un des services de la fonction Téléx</li> </ul>	3. Importante			

Bien Support	Scénario menace	de Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système de	Menace sur système	le c	• Pirate	M7. LOG-USG(D, I, C)     Détournement de l'usage	Collecte de	2. Significative

sauvegarde (SYS SAV)	sauvegarde causant une	Concurrent	prévu d'un logiciel	données	
(0.10_0/10)	compromission	• Technicien du centre de suppo	M11. LOG-MOD (D, I, C)     Modification d'un logiciel	Défaut d'exploitation du système de sauvegarde	

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
7	10.5 Sauvegarde	Sauvegarde  10.5.1 Sauvegarde des informations  Il convient de réaliser des copies de sauvegarde des informations et logiciels et de les soumettre régulièrement à a politique de sauvegarde convenue.				х	SYS_SAV SYS_EXT
9	l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	de risque 1. Négligeable		3. Significatif	4. Intolérable	
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale	

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
1	responsabilites liees		Il convient que les procédures d'exploitation soient documentées, tenues à jour et disponibles pour tous les utilisateurs concernés.	Х	Х	Х	SYS_SAV
	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	10.1.2 Gestion des modifications	Il convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information	Х	Х		SYS_SAV
3	10.10 Surveillance		Il convient de journaliser les activités de l'administrateur système et de l'opérateur système.	Х	Х		SYS_SAV
4			Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et			Х	SYS_SAV

incidents liés à la	 pertinente	en	cas	d'incident	lié	à	la	sécurité	de		
sécurité de	l'informatio	n.									
l'information											

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable	
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale	

# 4.1.12 R12 : Compromission de la fonction Téléx liée à une écoute passive sur le réseau Intranet

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité
Donné	es de l'entreprise				
ER4	Compromission de la fonction Téléx	Privée	Technicien du centre de support	Mise en péril du système d'information     Perte de confiance vis-à-vis des clients     Impossibilité d'assurer ou de fournir un des services de la fonction Téléx	3. Importante

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système d'accès (SYS_ACC)	Menace sur le système d'accès causant une compromission	С	Pirate  Concurrent  Technicien du centre de support	M14. RSX-ESP (C) Ecoute passive d'un canal informatique ou de téléphonie	Acquisition de données par écoute sur le réseau Intranet	2. Significatif

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

### Mesures de sécurité existantes :

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
5		Dimensionneme	Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des projections sur les dimensionnements futurs pour assurer les performances requises pour le système.	Х			SYS_ACC SYS_EXT
8	10.6 Gestion de la sécurité des réseaux	10.6.2Sécurité de services réseaux	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	Х	х		SYS_ACC ORG_EXT
9	sécurité de l'information en matière de gestion de la continuité d'activité	mise en œuvre des plans de continuité	dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les			X	SYS_SAV SYS_ACC

	l'information			

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

### Mesures de sécurité complémentaires :

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
1	10.10 Surveillance	Surveillance de	Il convient d'établir des procédures permettant de surveiller l'utilisation des moyens de traitement de l'information et de réexaminer périodiquement les résultats des activités de surveillance.	Х	х	Х	SYS_ACC
2	10.10 Surveillance	informations	Il convient de protéger les équipements de journalisation et les informations journalisées contre le sabotage et les accès non autorisés.	х	х		SYS_ACC
3	10.10 Surveillance		Il convient de journaliser les activités de l'administrateur système et de l'opérateur système.	Х	х		SYS_ACC
4	11.4 Contrôle d'accès au réseau		Il convient d'utiliser des méthodes d'authentification appropriées pour contrôler l'accès d'utilisateurs distants.	X	х		SYS_ACC
5	11.4 Contrôle d'accès au réseau	matérials on	Il convient de considérer l'identification automatique de matériels comme un moyen d'authentification des connexions à partir de lieux et matériels spécifiques	Х	х		SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.13 R13 : Compromission de la fonction Téléx liée à un défaut d'exploitation du système des prestataires

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité
Donné	ées de l'entreprise				
ER4	Compromission de la fonction Téléx	Privée	Technicien du centre de support	<ul> <li>Mise en péril du système d'information</li> <li>Perte de confiance vis-à-vis des clients</li> <li>Impossibilité d'assurer ou de fournir</li> </ul>	3. Importante

		un des services de la fonction Téléx	

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système du prestataire (SYS_EXT)	Menace sur le système du prestataire causant une compromission	С	Pirate  Concurrent  Technicien du centre de support	M7 LOG-USG (D, I, C)     Détournement de l'usage     prévu d'un logiciel      M11. LOG-MOD (D, I, C)     Modification d'un logiciel	Collecte des données sur les PC des prestataires      Défaut d'exploitation du système du prestataire (poste de travail, passerelle internet, logiciel d'accès distant)	3. Forte

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	10.3 Planification et acceptation du système	Dimensionneme	Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des projections sur les dimensionnements futurs pour assurer les performances requises pour le système.	X			SYS_ACC SYS_EXT
5	10.4 Protection contre les codes malveillants	contre les codes	Il convient de mettre en œuvre des mesures de détection, de prévention et de récupération pour se protéger des codes malveillants ainsi que des procédures appropriées de sensibilisation des utilisateurs.	Х	Х	Х	SYS_EXT
7	10.5 Sauvegarde	Sauvegarde des	Il convient de réaliser des copies de sauvegarde des informations et logiciels et de les soumettre régulièrement à essai conformément à la politique de sauvegarde convenue.	Х	Х	Х	SYS_SAV SYS_EXT
10	securite de l'information en matière de gestion	continuité de l'activité du prestataire	Le prestataire doit fournir les garanties de continuité de l'activité au travers d'un plan de continuité de l'activité. Ce PCA doit prendre en compte les exigences en matière de sécurité de l'information, les évènements pouvant être à l'origine d'interruption des processus métier, les mesures de restauration et de maintien de la disponibilité du système d'information, ainsi que la mise à l'essai dudit plan de continuité de l'activité.	х		х	SYS_EXT ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable	
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale	

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
----	-----------------	-----------------------	-------------	------------	------------	--------------	--------------

'	responsabilités liées à l'exploitation	d'exploitation	Il convient que les procédures d'exploitation soient documentées, tenues à jour et disponibles pour tous les utilisateurs concernés.		Х	Χ	SYS_EXT
2	10.10 Surveillance	l'exploitation du	Il convient d'établir des procédures permettant de surveiller l'utilisation des moyens de traitement de l'information et de réexaminer périodiquement les résultats des activités de surveillance.	X	X	X	SYS_EXT
3	11() 1() Surveillance	informations	Il convient de protéger les équipements de journalisation et les informations journalisées contre le sabotage et les accès non autorisés.	X	X		SYS_EXT
4	10.10 Surveillance		Il convient de journaliser les activités de l'administrateur système et de l'opérateur système.	Х	Х		SYS_EXT
5	incidents liés à la	13.2.1 Responsabilités et procédures	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			Х	SYS_EXT

Niveau de risque	ue 1. Négligeable 2. Limité 3. S		3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.14 R14 : Altération de la fonction Téléx liée à un manque de maîtrise du prestataire

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité			
Donné	Données de l'entreprise							
ER5	Altération de la fonction Téléx	Intègre	Technicien du centre de support	<ul> <li>Perte de données</li> <li>Impossibilité d'assurer ou de fournir un des services de la fonction Téléx</li> <li>Mise en péril du système d'information</li> </ul>	3. Importante			

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Organisation Externe (ORG_EXT)	Menace sur l'organisation externe causant une altération	I	Pirate Concurrent Technicien du centre de support	M21. PER-DEP (D,I)     Surcharge des capacités     d'une personne	<ul> <li>Perturbation des conditions de travail</li> <li>Mauvaise utilisation des competences</li> <li>Manque de maîtrise du prestataire</li> </ul>	3. Forte

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	5.1 Politique de sécurité de l'information	de politique de	Il convient qu'un document de politique de sécurité de l'information soit approuvé par la direction, puis publié et diffusé auprès de l'ensemble des salariés et des tiers concernés.	Х	Х	Х	ORG_INT ORG_EXT
2	6.1 Organisation interne	0.1.5 Engagement de	Il convient d'identifier et de réexaminer régulièrement les exigences en matière d'engagements de confidentialité ou de non-divulgation, conformément aux besoins de 'organisme.	Х	х		ORG_EXT
3		6.2.3 La sécurité dans les accords conclus avec des tiers	Il convient que les accords conclus avec des tiers qui portent sur l'accès, le traitement, la communication ou la gestion de l'information, ou des moyens de traitement de l'information de l'organisme, ou qui portent sur l'ajout de produits ou de services aux moyens de traitement de l'information, couvrent l'ensemble des exigences applicables en matière de sécurité.	Х	х	Х	ORG_EXT
	10.2 Gestion de la prestation de service par un tiers	Surveillance et	Il convient que les services, rapports et enregistrements fournis par les tiers soient régulièrement contrôlés et réexaminés, et que des audits soient régulièrement réalisés.		Х		ORG_EXT
8	10.6 Gestion de la sécurité des réseaux	10.6.2Sécurité de services réseaux	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	Х	х		SYS_ACC ORG_EXT
10	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de l'activité	continuité de l'activité du prestataire	Le prestataire doit fournir les garanties de continuité de l'activité au travers d'un plan de continuité de l'activité. Ce PCA doit prendre en compte les exigences en matière de sécurité de l'information, les évènements pouvant être à l'origine d'interruption des processus métier, les mesures de restauration et de maintien de la disponibilité du système d'information, ainsi que la mise à l'essai dudit plan de continuité de l'activité.	х		х	SYS_EXT ORG_EXT
11	15.2 Conformité avec les politiques et normes de sécurité et conformité technique	conformité	Il convient de vérifier régulièrement la conformité des systèmes d'information avec les normes relatives à la mise en œuvre de la sécurité.			Х	ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	Procédures	Il convient que les procédures d'exploitation soient documentées, tenues à jour et disponibles pour tous les utilisateurs concernés.		Х	Х	ORG_EXT

	documentées				
10.10 Surveillance		Il convient de journaliser les activités de l'administrateur système et de l'opérateur système.	Х	Х	ORG_EXT
9 2 Dondont la duráo	qualification et formations en matière de sécurité de l'information	suivent une formation adaptée sur la sensibilisation et reçoivent régulièrement les mises à jour des politiques et procédures de l'organisme, pertinentes pour leurs fonctions	x	х	ORG_EXT
10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	doo	Il convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information	Х	Х	ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.15 R15 : Altération de la fonction Téléx liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité			
Donné	Données de l'entreprise							
ER5	Altération de la fonction Téléx	Intègre	Technicien du centre de support	<ul> <li>Perte de données</li> <li>Impossibilité d'assurer ou de fournir un des services de la fonction Téléx</li> <li>Mise en péril du système d'information</li> </ul>	3. Importante			

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système de sauvegarde (SYS_SAV)	Menace sur le système de sauvegarde causant une altération	ı	Pirate     Concurrent     Technicien du centre de support	M7. LOG-USG(D, I, C)     Détournement de l'usage     prévu d'un logiciel      M11. LOG-MOD (D, I, C)     Modification d'un logiciel	Suppression de données, fichiers, de traces     Défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Significatif

Niveau de risque	1. Négligeable	e 2. Limité <b>3. Significatif</b> 4. Intol		4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante 4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	cative 3. Forte 4. Max	

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
7	10.5 Sauvegarde	10.5.1 Sauvegarde des	Il convient de réaliser des copies de sauvegarde des informations et logiciels et de les soumettre régulièrement	X	X	X	SYS_SAV

	i		à essai conformément à la politique de sauvegarde convenue.		SYS_EXT
9	14.1 Aspects de la E sécurité de r l'information en d matière de gestion d de la continuité i d'activité	mise en œuvre des plans de continuité ntégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.	X	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	responsabilités liées à l'exploitation	développement,	Il convient de séparer les équipements de développement, de test et d'exploitation pour réduire les risques d'accès ou de changements non autorisés dans le système en exploitation.	x	x		SYS_SAV
	•	10.3.2 Acceptation du système	Il convient de fixer les critères d'acceptation pour les nouveaux systèmes d'information, les nouvelles versions et les mises à niveau, et de réaliser les tests adaptés du (des) système(s) au moment du développement et préalablement à leur acceptation.		х		SYS_SAV
	10.10 Surveillance		Il convient de journaliser les activités de l'administrateur système et de l'opérateur système.	Х	Х		SYS_SAV SYS_ACC SYS_EXT
	incidents liés à la	Rasnonsahilitás	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			Х	SYS_SAV

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.16 R16 : Altération de la fonction Téléx liée à une attaque de type Man in The Middle

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité
Donné	ées de l'entreprise				

					• Perte de données	
Е	R5	Altération de la fonction Téléx	Intègre	Technicien du centre de support	• Impossibilité d'assurer ou de fournir un des services de la fonction Téléx	3. Importante
					Mise en péril du système d'information	

Bien Support	Scénario menace	de	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système d'accès (SYS_ACC)	Menace système causant altération	sur le d'accès une	I	Pirate     Concurrent     Technicien du centre de support	M13. RSX-USG (D, I)     Attaque du milieu sur un canal informatique ou de téléphonie	Attaque de type     Man in the Middle	2. Significatif

Niveau de risque	1. Négligeable	ble 2. Limité <b>3. Significatif</b> 4. Into		4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante 4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	icative 3. Forte 4. Maxi	

### Mesures de sécurité existantes :

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
		Dimensionneme	Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des projections sur les dimensionnements futurs pour assurer les performances requises pour le système.	Х			SYS_ACC SYS_EXT
8	10.6 Gestion de la sécurité des réseaux	10.6.2Sécurité de services réseaux	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	Х	х		SYS_ACC ORG_EXT
9	l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre (des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée <b>3. Importante</b> 4. Critiq		4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
2	10.10 Surveillance	l'exploitation du	Il convient d'établir des procédures permettant de surveiller l'utilisation des moyens de traitement de l'information et de réexaminer périodiquement les résultats des activités de surveillance.		х	Х	SYS_SAV SYS_ACC

		Il convient d'utiliser des méthodes d'authentification appropriées pour contrôler l'accès d'utilisateurs distants.	X	x	SYS_ACC
d'accès au réseau	metériole	imateriels comme un moven d'authentitication des		х	SYS_ACC
11.4 Contrôle d'accès au réseau		S'assurer que l'organisation mette en œuvre des mesures de routage des réseaux afin d'éviter que les connexions réseau et les flux d'informations ne portent atteinte à la politique de contrôle d'accès des applications de gestion.		x	SYS_ACC
	11.4.6 Mesure relative à la connexion	Pour les réseaux partagés, en particulier les réseaux qui s'étendent au-delà des limites de l'organisme, il convient de restreindre la capacité de connexion réseau des utilisateurs, conformément à la politique de contrôle d'accès et les exigences relatives aux applications de gestion.			SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.17 R17 : Altération de la fonction Téléx liée à une erreur d'exploitation sur la passerelle Internet du prestataire

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité		
Donné	Données de l'entreprise						
ER5	Altération de la fonction Téléx	Intègre	Technicien du centre de support	Perte de données  Impossibilité d'assurer ou de fournir un des services de la fonction Téléx  Mise en péril du système d'information	3. Importante		

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système du prestataire (SYS_EXT)	Menace sur le système du prestataire causant une altération	ı	Pirate     Concurrent     Technicien du centre de support	M7 LOG-USG (D, I, C)     Détournement de l'usage     prévu d'un logiciel      M11. LOG-MOD (D, I, C)     Modification d'un logiciel	Modification des traces, des données     Erreur d'exploitation sur la passerelle internet du prestataire	3. Forte

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
----	-----------------	-----------------------	-------------	------------	------------	--------------	--------------

5	10.3 Planification et acceptation du système	Dimensionneme	Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des projections sur les dimensionnements futurs pour assurer les performances requises pour le système.	Х			SYS_ACC SYS_EXT
5	contre les codes	10.4.1 Mesures contre les codes		Х	X	Х	SYS_EXT
10	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de l'activité	Plan de continuité de l'activité du prestataire	Le prestataire doit fournir les garanties de continuité de l'activité au travers d'un plan de continuité de l'activité. Ce PCA doit prendre en compte les exigences en matière de sécurité de l'information, les évènements pouvant être à l'origine d'interruption des processus métier, les mesures de restauration et de maintien de la disponibilité du système d'information, ainsi que la mise à l'essai dudit plan de continuité de l'activité.	х		х	SYS_EXT ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	responsabilités liées à l'exploitation	développement,	Il convient de séparer les équipements de développement, de test et d'exploitation pour réduire les risques d'accès ou de changements non autorisés dans le système en exploitation.	х	х		SYS_EXT
	-	10.3.2 Acceptation du système	Il convient de fixer les critères d'acceptation pour les nouveaux systèmes d'information, les nouvelles versions et les mises à niveau, et de réaliser les tests adaptés du (des) système(s) au moment du développement et préalablement à leur acceptation.		х		SYS_EXT
	10.10 Surveillance		Il convient de journaliser les activités de l'administrateur système et de l'opérateur système.	Х	х		SYS_EXT
	incidents liés à la	Rasnonsahilitás	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			Х	SYS_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable	
Gravité	ité 1. Négligeable		3. Importante	4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale	

# 4.1.18 R18 : Indisponibilité de la fonction Télex liée à une surcharge des activités du prestataire

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité		
Donné	Données de l'entreprise						
ER6	Indisponibilités de la fonction Téléx	Moins de 4 heures	Technicien du centre de support Panne	<ul> <li>Perte de données</li> <li>Impossibilité d'assurer ou de fournir un service</li> </ul>	2. Limitée		

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Organisation Externe (ORG_EXT)	Menace sur l'organisation externe causant une indisponibilité	D	Technicien du centre de support	M21. PER-DEP (D,I)     Surcharge des capacités     d'une personne	Surcharge des activités	3. Forte

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

	Mesures de securio	C CAISIAITICS.					
N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description		Protection	Récupération	Bien support
1	5.1 Politique de	de politique de sécurité de	Il convient qu'un document de politique de sécurité de l'information soit approuvé par la direction, puis publié et diffusé auprès de l'ensemble des salariés et des tiers concernés.	Х	х	Х	ORG_INT ORG_EXT
2	6.1 Organisation interne	6 1 5	Il convient d'identifier et de réexaminer régulièrement les exigences en matière d'engagements de confidentialité ou de non-divulgation, conformément aux besoins de 'organisme.	Х	Х		ORG_EXT
3	6.2 Tiers	6.2.3 La sécurité dans les accords conclus avec des tiers	Il convient que les accords conclus avec des tiers qui portent sur l'accès, le traitement, la communication ou la gestion de l'information, ou des moyens de traitement de l'information de l'organisme, ou qui portent sur l'ajout de produits ou de services aux moyens de traitement de l'information, couvrent l'ensemble des exigences applicables en matière de sécurité.	Х	х	Х	ORG_EXT
4	10.2 Gestion de la prestation de service par un tiers	Surveillance et	Il convient que les services, rapports et enregistrements fournis par les tiers soient régulièrement contrôlés et réexaminés, et que des audits soient régulièrement réalisés.		Х		ORG_EXT
	10.6 Gestion de la sécurité des réseaux	10.6.2Sécurité	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	Х	х		SYS_ACC ORG_EXT
10	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de l'activité	continuité de l'activité du prestataire	Le prestataire doit fournir les garanties de continuité de l'activité au travers d'un plan de continuité de l'activité. Ce PCA doit prendre en compte les exigences en matière de sécurité de l'information, les évènements pouvant être à l'origine d'interruption des processus métier, les mesures de restauration et de maintien de la disponibilité du système d'information, ainsi que la mise à l'essai dudit plan de continuité de l'activité.	х		х	SYS_EXT ORG_EXT

15.2 Conformit avec les politiques d 11 normes de sécurit et conformit technique	15.2.2 vérification de la conformité des vérifier régulièrement la conformité des systèmes d'information avec les normes relatives à la technique			Х	ORG_EXT
--	---	--	--	---	---------

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

Aucune mesure de sécurité complémentaire identifiée.

# 4.1.19 R19 : Indisponibilité de la fonction Télex liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité		
Donné	Données de l'entreprise						
ER6	Indisponibilités de la fonction Téléx	Moins de 4 heures	Technicien du centre de support     Panne	Perte de données     Impossibilité d'assurer ou de fournir un service	2. Limitée		

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système de sauvegarde (SYS_SAV)	Menace sur le système de sauvegarde causant une indisponibilité	D	Pirate     Concurrent	M11. LOG-MOD (D, I, C) Modification d'un logiciel	Défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Significatif

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	e 3. Importante 4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

	Mesares de securit						
N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
7		Sauvegarde des	Il convient de réaliser des copies de sauvegarde des informations et logiciels et de les soumettre régulièrement à essai conformément à la politique de sauvegarde convenue.	Х	Х	Х	SYS_SAV SYS_EXT
9	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			Х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	10.1.2 Gestion des modifications	Il convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information	Х	Х		SYS_SAV
2	incidents liés à la	Rasnonsahilitás	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			х	SYS_SAV
3	11.4 Contrôle d'accès au réseau		Il convient d'utiliser des méthodes d'authentification appropriées pour contrôler l'accès d'utilisateurs distants.	X	х		SYS_SAV
4	11.4 Contrôle d'accès au réseau		imateriele comme un moven d'authéntification des l	Х	х		SYS_SAV
	10.1 Procédures et responsabilités liées à l'exploitation	10.1.2 Gestion des modifications	Il convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information	Х	х		SYS_SAV

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.1.20 R20 : Indisponibilité de la fonction Télex liée à une rupture du canal d'accès internet

N°	Evènement Redouté	nement Redouté Besoin Sources de		Impacts	Gravité
Données de l'entreprise					
ER6	Indisponibilités de la fonction Téléx	Moins de 4 heures	Technicien du centre de support Panne	Perte de données     Impossibilité d'assurer ou de fournir un service	2. Limitée

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système d'accès (SYS_ACC)	Menace sur le système d'accès causant une indisponibilité	D	<ul><li>Pirate</li><li>Concurrent</li><li>Panne de réseau</li></ul>	M13. RSX-USG (D, I)     Attaque du milieu sur un canal informatique ou de téléphonie      M15. RSX-DEP (D)     Saturation d'un canal informatique ou de téléphonie	Attaque de type     Man in the Middle     sur le réseau     internet     Déni de service sur     la passerelle     internet     Réseau Intranet     congestionné     Rupture du canal     d'accès internet	4. Maximale

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

#### Mesures de sécurité existantes :

1	Mesures de securit	e existantes .					
N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
5	10.3 Planification et acceptation du système	Dimensionneme	Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des projections sur les dimensionnements futurs pour assurer les performances requises pour le système.	Х			SYS_ACC SYS_EXT
8	securite des reseaux	réseaux	Pour tous les services réseau, il convient d'identifier les fonctions réseau, les niveaux de service et les exigences de gestion, et de les intégrer dans tout accord sur les services réseau, qu'ils soient fournis en interne ou en externe.	Х	х		SYS_ACC ORG_EXT
9	l'information en matière de gestion de la continuité	mise en œuvre des plans de continuité intégrant la	Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux.			Х	SYS_SAV SYS_ACC

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
1	l'information en	14.1.2 Continuité de l'activité et appréciation du	Il convient d'identifier les évènements pouvant être à l'origine d'interruptions des processus métier tout comme la probabilité et l'impact de telles interruptions et leurs conséquences pour la sécurité de l'information	х		X	SYS_ACC
	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de la continuité de	mise en œuvre des plans de continuité	Il convient d'élaborer et de mettre en œuvre des plans destinés à maintenir ou à restaurer l'exploitation et à assurer la disponibilité des informations au niveau et dans les délais requis suite à une interruption ou une panne affectant les processus métier cruciaux			Х	SYS_ACC

3	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de la continuité de l'activité	14.1.5 Mise à l'essai, gestion et appréciation II constante des roplans de scontinuité de l'activité	convient de soumettre à essai et de mettre à jour égulièrement les plans de continuité de l'activité afin de l'assurer qu'ils sont actualisés et efficaces			x	SYS_ACC
---	---	--	--	--	--	---	---------

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable	
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique	
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale	

# 4.1.21 R21 : Indisponibilité de la fonction Télex liée à un déni de service sur la passerelle du prestataire

N°	Evènement Redouté	Besoin	Sources de menaces	Impacts	Gravité	
Donné	Données de l'entreprise					
ER6	Indisponibilités de la fonction Téléx	Moins de 4 heures	Technicien du centre de support Panne	<ul> <li>Perte de données</li> <li>Impossibilité d'assurer ou de fournir un service</li> </ul>	2. Limitée	

Bien Support	Scénario de menace	Critèr e	Sources de menaces	Types de menace	Menaces	Vraisemblance
Système du prestataire (SYS_EXT)	Menace sur le système du prestataire causant une indisponibilité	D	Pirate Concurrent Technicien du centre de support	M7 LOG-USG (D, I, C) Détournement de l'usage prévu d'un logiciel  M11. LOG-MOD (D, I, C) Modification d'un logiciel  M13. RSX-USG (D, I) Attaque du milieu sur un canal informatique ou de téléphonie  M15. RSX-DEP (D) Saturation d'un canal informatique ou de téléphonie	Déni de service sur la passerelle internet du prestataire     Réseau du prestataire congestionné     Rupture du canal d'accès internet     Perte ou effacement des données	4. Maximale

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
		Dimensionneme	Il convient de surveiller et d'ajuster au plus près l'utilisation des ressources et il convient de faire des projections sur les dimensionnements futurs pour assurer les performances requises pour le système.	Х			SYS_ACC SYS_EXT
5	contre les codes	contre les codes	ine prevention et de reclineration nout se proteder des l	Х	Х	Х	SYS_EXT

7	10.5 Sauvegarde		Il convient de réaliser des copies de sauvegarde des informations et logiciels et de les soumettre régulièrement à essai conformément à la politique de sauvegarde convenue.	~	Х	Х	SYS_SAV SYS_EXT
10	14.1 Aspects de la sécurité de l'information en matière de gestion de l'activité	continuité de l'activité du prestataire	Le prestataire doit fournir les garanties de continuité de l'activité au travers d'un plan de continuité de l'activité. Ce PCA doit prendre en compte les exigences en matière de sécurité de l'information, les évènements pouvant être à l'origine d'interruption des processus métier, les mesures de restauration et de maintien de la disponibilité du système d'information, ainsi que la mise à l'essai dudit plan de continuité de l'activité.	х		х	SYS_EXT ORG_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	vité 1. Négligeable		3. Importante	4. Critique
Vraisemblance	1. Minime	2. Significative	3. Forte	4. Maximale

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
1		Dimensionneme	Les ressources doivent correspondre aux besoins. Il est nécessaire de faire des projections et des tests de performance pour connaître les limites du système et pouvoir anticiper toute surcharge.	х			SYS_EXT

Niveau de risque	1. Négligeable	2. Limité	3. Significatif	4. Intolérable
Gravité	1. Négligeable	2. Limitée	3. Importante	4. Critique
Vraisemblance 1. Minime		2. Significative	3. Forte	4. Maximale

# 4.2 Identification des objectifs de sécurité

Le tableau suivant présente les objectifs de sécurité identifiés :

Identifiant	Description du risque	Traitement						
		Evitement Réduction Prise Transfert						
R1	Compromission de données de l'entreprise liée							
	à un défaut d'exploitation du système de		X					
	sauvegarde							
R2	Compromission des données de l'entreprise		X					
	liée à une écoute passive sur le réseau Intranet		^					
R3	Compromission des données de l'entreprise		X					
	suite à un départ d'un collaborateur		^					
R4	Altération des données de l'entreprise liée à un		X					
	manque de formation du personnel interne		^					
R5	Altération des données de l'entreprise liée à un		X					
	défaut d'exploitation du système de sauvegarde		^					
R6	Altération des données de l'entreprise liée à		X					
	une attaque de type Man in The Middle		^					
R7	Indisponibilité des données de l'entreprise liée à		X					
	un manque de formation du personnel interne		^					
R8	Indisponibilité des données de l'entreprise liée à							
	un défaut d'exploitation du système de		X					
	sauvegarde							
R9	Indisponibilité des données de l'entreprise liée à							
	un défaut d'exploitation du système de		X					
	sauvegarde							
R10	Compromission de la fonction Téléx liée au		X					
	départ d'un prestataire		^					
R11	Compromission de la fonction Téléx liée à un		x					
	défaut d'exploitation du système de sauvegarde		^					
R12	Compromission de la fonction Téléx liée à une		X					
	écoute passive sur le réseau Intranet		^					
R13	Compromission de la fonction Téléx liée à un							
	défaut d'exploitation du système des		X					
	prestataires							
R14	Altération de la fonction Téléx liée à un manque		X					
	de maîtrise du prestataire		Λ.					
R15	Altération de la fonction Téléx liée à un défaut		X					
	d'exploitation du système de sauvegarde		,					
R16	Altération de la fonction Téléx liée à une		X					
	attaque de type Man in The Middle		,					
R17	Altération de la fonction Téléx liée à une erreur							
	d'exploitation sur la passerelle Internet du		X					
	prestataire							
R18	Indisponibilité de la fonction Télex liée à une		X					
	surcharge des activités du prestataire		, ,		1			
R19	Indisponibilité de la fonction Télex liée à un		X					
	défaut d'exploitation du système de sauvegarde		, ,		1			
R20	Indisponibilité de la fonction Télex liée à une		X					
	rupture du canal d'accès internet		, ,		1			
R21	Indisponibilité de la fonction Télex liée à un déni		X					
	de service sur la passerelle du prestataire		, ,					

# 4.3 Identification des risques résiduels

A l'issue de l'identification des objectifs de sécurité, l'organisation a mis en évidence les risques résiduels suivants :

Identifiant	Description du risque	Gravité	Vraisemblance		
R1	Compromission de données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Limitée	1. Minime		
R2	Compromission des données de l'entreprise liée à une écoute passive sur le réseau Intranet	1. Minime			
R3	Compromission des données de l'entreprise suite à un départ d'un collaborateur	3. Importante	1. Minime		
R4	Altération des données de l'entreprise liée à un manque de formation du personnel interne	2. Limitée	2. Significative		
R5	Altération des données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Limitée	1. Minime		
R6	Altération des données de l'entreprise liée à une attaque de type Man in The Middle	2. Limitée	1. Minime		
R7	Indisponibilité des données de l'entreprise liée à un manque de formation du personnel interne	2. Limitée	1. Minime		
R8	Indisponibilité des données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde	1. Négligeable	1. Minime		
R9	Indisponibilité des données de l'entreprise liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Limitée	2. Significative		
R10	Compromission de la fonction Téléx liée au départ d'un prestataire	2. Limitée	2. Significative		
R11	Compromission de la fonction Téléx liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Limitée	1. Minime		
R12	Compromission de la fonction Téléx liée à une écoute passive sur le réseau Intranet	2. Limitée	1. Minime		
R13	Compromission de la fonction Téléx liée à un défaut d'exploitation du système des prestataires	2. Limitée	1. Minime		
R14	Altération de la fonction Téléx liée à un manque de maîtrise du prestataire	3. Importante	2. Significative		
R15	Altération de la fonction Téléx liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde	2. Limitée	1 Minime		
R16	Altération de la fonction Téléx liée à une attaque de type Man in The Middle	2. Limitée	2. Significative		
R17	Altération de la fonction Téléx liée à une erreur d'exploitation sur la passerelle Internet du prestataire	2. Limitée	1. Minime		
R18	Indisponibilité de la fonction Télex liée à une surcharge des activités du prestataire	1. Négligeable	1. Minime		
R19	Indisponibilité de la fonction Télex liée à un défaut d'exploitation du système de sauvegarde	1. Négligeable	2. Minime		
R20	Indisponibilité de la fonction Télex liée à une rupture du canal d'accès internet	2. Limitée	2. Significative		
R21	Indisponibilité de la fonction Télex liée à un déni de service sur la passerelle du prestataire	1. Négligeable	3. Minime		

# 5 Module 5 - Étude des mesures de sécurité

## 5.1 Définition des mesures de sécurité

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description	Prévention	Protection	Récupération	Bien support
	8.2 Pendant la durée du contrat	qualification et formations en matière de	Il convient que l'ensemble des salariés d'un organisme et, le cas échéant, les contractants et utilisateurs tiers suivent une formation adaptée sur la sensibilisation et reçoivent régulièrement les mises à jour des politiques et procédures de l'organisme, pertinentes pour leurs fonctions		x		ORG_INT
2	modification de		Il convient que les responsabilités relatives aux fins ou aux modifications de contrats soient clairement définies et attribuées.	Х	х		ORG_EXT
3	modification de contrat	Retrait des droits d'accès	Les droits d'accès de tout utilisateur ou administrateur aux données et aux logiciels doivent être supprimés en fin de contrat ou doivent être modifiés en cas de changement de contrat ou de responsabilités.				ORG_EXT
		Drocóduros	Il convient que les procédures d'exploitation soient documentées, tenues à jour et disponibles pour tous les utilisateurs concernés.	X	х	X	SYS_SAV ORG_INT
5	rochoncohilitóc	des modifications	Il convient de contrôler les changements apportés aux systèmes et moyens de traitement de l'information		X		ORG_INT
U	10.3 Planification et acceptation du système	Dimensionnement	Les ressources doivent correspondre aux besoins. Il est nécessaire de faire des projections et des tests de performance pour connaître les limites du système et pouvoir anticiper toute surcharge.	x			SYS_ACC
	Surveillance	Surveillance de l'exploitation du	Il convient d'établir des procédures permettant de surveiller l'utilisation des moyens de traitement de l'information et de réexaminer périodiquement les résultats des activités de surveillance.	Х	х	X	SYS_SAV SYS_ACC
8		informations journalisées	Il convient de protéger les équipements de journalisation et les informations journalisées contre le sabotage et les accès non autorisés.	Х	Х		SYS_SAV SYS_ACC
		10.10.4 Journal administrateur et journal des opérations	II convient de journaliser les activités de l'administrateur système et de l'opérateur système.	Х	х		SYS_SAV SYS_ACC
10	incidents liés à la	Responsabilités	Il convient d'établir des responsabilités et des procédures permettant de garantir une réponse rapide, efficace et pertinente en cas d'incident lié à la sécurité de l'information.			X	SYS_SAV
11	d'accès au réseau		II convient d'utiliser des méthodes d'authentification appropriées pour contrôler l'accès d'utilisateurs distants.	Х	х		SYS_ACC

N°	Thème ISO 27002	Mesure de sécurité	Description		Protection	Récupération	Bien support
		connexions externes					
12	11.4 Contrôle d'accès au réseau	matériels en	Il convient de considérer l'identification automatique de matériels comme un moyen d'authentification des connexions à partir de lieux et matériels spécifiques	Х	х		SYS_ACC
13	11.4 Contrôle d'accès au réseau	11.4.6 Mesure relative à la connexion réseau	Pour les réseaux partagés, en particulier les réseaux qui s'étendent au-delà des limites de l'organisme, il convient de restreindre la capacité de connexion réseau des utilisateurs		х		SYS_ACC
14		11.4.7 Contrôle du routage réseau	S'assurer que l'organisation mette en œuvre des mesures de routage des réseaux afin d'éviter que les connexions réseau et les flux d'informations ne portent atteinte à la politique de contrôle d'accès des applications de gestion.	x	x		SYS_ACC

# 5.2 Analyse des risque résiduels

Ce point sera à complété avec le logiciel.

# 5.3 Déclaration d'applicabilité

Ce point sera à complété avec le logiciel.

### 5.4 Mise en œuvre des mesures de sécurité

Ce point sera à complété avec le logiciel.

## Formulaire de recueil de commentaires

Ce formulaire peut être envoyé à l'adresse suivante :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information Sous-direction assistance, conseil et expertise Bureau assistance et conseil 51 boulevard de La Tour-Maubourg 75700 PARIS 07 SP ebios@ssi.gouv.fr

Identification de la c Nom et organisme (fa Adresse électronique Date :	cultatif) : :							
Remarques générale Le document répond-					Oui		Non	
Si oui :								
Pense	ez-vous qı	u'il puisse ê	tre amélioré da	ans son fond	I ? Oui		Non	
	Si oui :							
		Qu'auriez-	vous souhaité	y trouver d'a	utre?			
		Quelles pa adaptées ?	arties du docu ?	iment vous	paraisse	nt-elles	inutiles	ou mal
Pense	ez-vous qu	u'il puisse ê	tre amélioré da	ans sa forme	? Oui		Non	
	Si oui :							
		Dans quel - - -	domaine peut- lisibilité, com présentation autre		er?			
		Précisez v	os souhaits qu	ant à la form	ne :			
Si non :								
	sez le doi convenu		· lequel il ne v	ous convie	nt pas et	définiss	sez ce o	qui vous
Quels	s autres su	ıjets souhai	teriez-vous voi	r traiter ?				

#### Remarques particulières sur le document

Des commentaires détaillés peuvent être formulés à l'aide du tableau suivant.

"No indique un numéro d'ordre.

"Type" est composé de deux lettres :

La première lettre précise la catégorie de remarque :

- O Faute d'orthographe ou de grammaire
- E Manque d'explications ou de clarification d'un point existant
- I Texte incomplet ou manquant
- R Erreur

La seconde lettre précise son caractère :

- m mineur
- M Majeur

<sup>&</sup>quot;Solution proposée" permet de soumettre le moyen de résoudre le problème énoncé.

N°	Туре	Référence	Énoncé de la remarque	Solution proposée
1				
2				
3				
4				
5				
<u> </u>				

Merci de votre contribution

<sup>&</sup>quot;Référence" indique la localisation précise dans le texte (numéro de paragraphe, ligne...).

<sup>&</sup>quot;Énoncé de la remarque" permet de formaliser le commentaire.